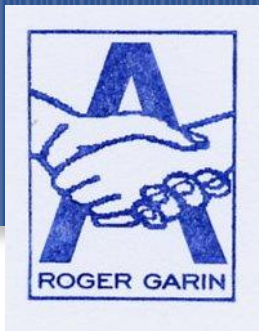


La Lettre de l'Association Roger Garin (ARG)

n°127

février 2019



Assemblée générale de l'ARG

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 7 mars 2019 dans la grande salle du bâtiment la Pastourelle de 10 heures 30 à 11 heures 30.

Ordre du jour habituel. Vous pouvez envoyer un pouvoir si vous êtes absent. Cet avis tient lieu de convocation.

A quoi sert l'Association Roger Garin ?

Article 2 des statuts du 2 mai 2003: Cette association a pour buts :
- Toute activité, réflexion, étude ou formation susceptible de contribuer au bien-être des personnes âgées : achats, animation, ergothérapie, sorties, activités, spectacles, information, etc... Les besoins des personnes âgées seront recherchés et pris en compte. La volonté de les

satisfaire sera le premier objectif de l'association.

- L'échange d'informations entre les différents intervenants et acteurs présents auprès des personnes âgées du service de Soins de Longue Durée du Centre Hospitalier d'Albi ou du service qui lui succédera après changement éventuel de dénomination : soignants, familles, bénévoles, administratifs, travailleurs sociaux, etc...

- Favoriser des relations d'amitié avec les personnes vivant en Soins de Longue Durée et avec les personnes qui les côtoient. L'association ne se substitue à aucune autre association, n'en concurrence et n'en intègre aucune.

Qui était Roger Garin (1921-2003) ?

Médecin généraliste, il consacra la fin de sa vie à la visite des personnes âgées malgré ses propres difficultés, en particulier visuelles.

Des nouvelles

- Une nouvelle animatrice est présente : il s'agit de Claire Pontacq.
- Départ vers Gaillac en février 2019 de madame Anne Coumes, cadre de santé des soins de Longue Durée d'Albi.

- A partir de mars 2019, la fleur offerte lors des anniversaires par notre association proviendra du magasin « les fées des Fleurs » sis 84 avenue De Gaulle à Albi.

Propositions de notre association le 24 janvier 2019 lors de la réunion des associations avec la Direction du Centre Hospitalier d'Albi

Envisager la rédaction d'un contrat d'activité avec la direction du centre hospitalier incluant ou excluant les éléments proposés ci-après.

- Avoir la possibilité de communiquer des informations aux résident(e)s, aux personnels et aux familles des résident(e)s des Soins de Longue Durée. Au mieux, avoir aussi accès aux adresses mail des personnes citées ci-dessus en respectant bien sûr des règles strictes d'utilisation.

- Inscrire les associations de bénévoles dans les livrets d'accueil et bulletins de l'hôpital et du service. Ceci permettrait à chaque citoyen(ne) de contacter les personnes volontaires susceptibles de l'aider ou de la/le conseiller.
- Reconnaître la participation financière et symbolique de notre association dans l'aménagement de la placette située à l'arrière du bâtiment en la nommant enfin « square Roger Garin » comme ce fut proposé depuis plusieurs années.
- Faciliter l'entrée de la fleuriste pour apporter le cadeau d'anniversaire de nos résident(e)s.
- Faciliter l'accès aux locaux et l'utilisation raisonnable de matériel du centre hospitalier.
- Autoriser les médias à couvrir un événement à l'intérieur de l'établissement.
- Renouveler l'initiative du 24 janvier 2019 de façon annuelle ou en cas de besoin.

Je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2019

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet très utile car permettant d'économiser papier, encre et frais de correspondance (« mail »):

Je verse 8 Euros (ou davantage) par un chèque à l'ordre de l'Association Roger Garin (ARG) et je le fais parvenir par courrier postal à : Dr Bernard Pradines, Trésorier de l'ARG, 54, rue Louis Blériot 81000 ALBI

Par e-mail :

bpradines@aol.com